

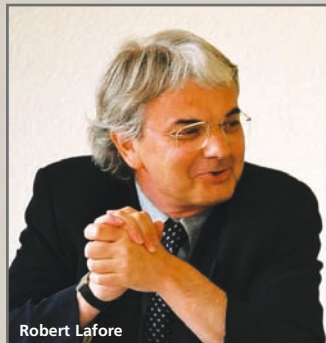
Extension [S]

Recherche Pluridisciplinarité
Méthodologie
Internationalisation

décembre 2005 - N° 13



EDITORIAL



Robert Lafore

Public, privé

Public, privé, publicisation, privatisation... Que l'on s'entende bien sur les termes et sur la démarche : l'intention d'un établissement comme Sciences Po Bordeaux n'est pas de prendre partie dans un débat lourdement chargé de non-dits, forcé à haute densité idéologique et nécessairement manichéen. Quel débat ? Celui qui consisterait à choisir entre « public » et « privé ». Celui qui renverrait inmanquablement les uns et les autres dans leurs « 22 » (pour filer une métaphore qui « fleure bon » son sud-ouest) d'où ils ne sortiraient que pour s'affronter. Il ne s'agit pas, non plus, de rechercher une forme synchrétique permettant, avec plus ou moins de bonheur, « de faire rentrer les méthodes du privé dans le secteur public » ou bien de « servir le public par le secteur privé ».

La fonction d'un Institut d'Etudes Politiques ne saurait être résumée ici en quelques lignes. Rappelons simplement les termes que le Général de Gaulle et Michel Debré employèrent dans l'ordonnance du 9 octobre 1945, portant création des IEP, véritable « feuille de route » des instituts : « ... (ils ont) pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale... ». Cette phrase, que nous avons inscrite au « pavé d'ours » de notre magazine, demeure d'une étonnante actualité, malgré nos évolutions successives, malgré l'allongement de notre formation, malgré la professionnalisation au travers de notre Master.

Pour nous point de débat sur la question de notre

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Entreprises : la formation continue au cœur du débat

En complément de son enseignement de formation initiale, Sciences Po Bordeaux propose depuis de nombreuses années des cycles de formation continue réputés et appréciés des salariés et cadres de la fonction publique. Profitant de son expertise de plus en plus prégnante dans le privé, le service de formation continue de l'Institut, placé désormais sous la responsabilité de Christian Malbat, s'ouvre encore plus aux entreprises privées. C'est la raison pour laquelle le MEDEF a choisi, en décembre 2005, d'organiser à Sciences Po Bordeaux son "Université des Entreprises".



L'équipe "Formation continue"

Christian Malbat dirige le service de Formation continue de Sciences Po Bordeaux depuis le 1^{er} octobre 2005, en remplacement de Jean-Marie Péret qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 30 ans de bons et loyaux services à l'Institut dont 14 ans à la tête de « Sciences Po Bordeaux Formation ». Enseignant

d'Economie et responsable à l'Institut du parcours Géoéconomie Appliquée (GEA), cet enseignant dispose par ailleurs d'une solide expérience d'intervenant dans divers établissements. Il prône, dans le domaine de la Formation continue, l'ouverture de Sciences Po Bordeaux vers toutes les entreprises, dans le

respect de ses valeurs et de ses pôles d'expertise. « A l'heure où la formation tout au long de la vie devient une exigence forte de la part des salariés et des entreprises, Sciences Po Bordeaux propose aujourd'hui des programmes de formation continue destinés aux acteurs et décideurs privés et publics désireux d'enrichir et de développer leurs compétences professionnelles » explique-t-il. Christian Malbat entend capitaliser l'expertise pluridisciplinaire de Sciences Po Bordeaux dans le domaine des politiques publiques, de la communication et des relations internationales auprès d'une cible élargie, via des formations longues et courtes, diplômantes ou non. Toutes les entreprises, publiques et privées, sont concernées, sans oublier le grand public avec la mise en place de conférences originales sur des thèmes de société (lire encadré).

□ □ □ Suite en page 3 >>>

Sommaire

Entreprises :

Pages 1 3 4 5

La formation continue au cœur du débat

(Grands) meurtres entre amis

Page 9

Rencontres : La voix royale

Page 10

Plus value : c'est jour de paye !

Page 11

Europe et recherche

Le GARNET de bord du chercheur : ne pas manquer le rendez-vous Pages 6 7

et aussi...

CHRONIQUE : Le mystère Lepper, populaire ou populiste ? Page 2

Un parcours au crible

Le journalisme par la grande porte Page 8

TRAJECTOIRE : Francis Dieras Page 12

EDITORIAL

SUITE...

statut : public nous sommes, public nous entendons rester. Nous voulons défendre toutes les valeurs propres au service public, celles qui font qu'à nos yeux l'éducation n'est pas une marchandise, celles qui font qu'il est impératif d'offrir une formation d'excellence au plus grand nombre et pas seulement à ceux dont, disait Jacques Brel, « les parents ont eu de la chance ». Ces valeurs sont aussi guidées par une double éthique : l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Max Weber écrivait à leur sujet que loin d'être incompatibles, quand elles se réunissent en un même homme, on peut considérer que celui-là a vraiment la « vocation politique ». En le paraphrasant nous pourrions dire que lorsqu'elles s'inscrivent au fronton d'un établissement comme le nôtre, elles permettent de considérer que celui-là a vraiment « vocation au service public d'enseignement supérieur ».

Nous n'entendons pas ignorer les règles économiques qui existent dans le domaine de la formation. C'est bien pour cela que nous mettons l'accent, dans ce numéro d'Extension[s], sur tout ce que nous pouvons apporter comme savoir-faire en la matière, auprès d'entreprises privées, d'organismes ou d'institutions en recherche d'une formation de qualité, sur des questions générales ou sur des domaines très pointus et ciblés où notre expertise est reconnue. Nous ne prétendons pas, non plus, écraser celles et ceux dont le métier consiste, aussi, à vendre du savoir. Les besoins sont assez vastes pour que le soleil brille pour tout le monde. Simplement et pour que les idées soient claires : nous ne nourrissons pas de complexe à l'égard de l'entreprise. Pas plus que nous ne sommes fascinés ou attirés par telle ou telle de ses lumières. Mais à l'inverse nous ne sommes ni frileux, ni suspicieux.

C'est la raison pour laquelle l'espace de forum que nous sommes, entre autre chose, s'est ouvert sans réserve aucune aux débats organisés par une organisation patronale représentative. Acteur à part entière du débat d'idées Sciences Po Bordeaux accueille, quand il le peut, tous les acteurs du débat social. En tous les cas tous ceux qui en font la demande. Préalable évident mais qui ouvre bien des pistes. ■

Robert LAFORE

Pologne : le mystère Lepper, populaire ou populiste ?

Andrzej Lepper est incontestablement l'un des grands vainqueurs des élections polonaises de cet automne. Véritable paria du Parlement il y a encore quelques mois, il est aujourd'hui un des hommes politiques les plus courtisés de Pologne. Fort de ses 15 % au premier tour des présidentielles d'octobre et en l'absence de coalition entre les deux principales formations au Parlement, le parti conservateur Droit et Justice (PiS) et le parti libéral Plateforme Civique (PO), il est devenu un interlocuteur incontournable, notamment pour le PiS. En effet, ce parti, pourtant arrivé en tête aux élections, ne peut espérer gouverner sans le soutien de Lepper et des 56 députés de son parti Autodéfense (Samobrona). Mais ce rapprochement entre le parti conservateur du nouveau président Kaczynski et celui de Lepper est risqué et alimente la polémique en Pologne. Il faut dire que le leader de Samobrona a un passé sulfureux et ses nombreux détracteurs le considèrent comme un danger pour la jeune démocratie polonaise.

Issu d'un milieu modeste, cet ingénieur agronome de formation ne semblait en rien prédisposé à connaître un destin politique national. Au temps de la République Populaire, il est le simple gestionnaire d'une ferme d'État dans le Nord-Ouest de la Pologne et s'il adhère un temps au Parti communiste c'est, comme des millions de Polonais, pour des raisons essentiellement professionnelles. Il faut attendre le début des années 1990 et le changement de régime pour entendre parler d'Andrzej Lepper dans les médias. Les réformes libérales de l'économie touchent alors durement les agriculteurs et Lepper, presque ruiné, prend la tête de mouvements de protestations anti-gouvernementales qui secouent les campagnes à travers tout le pays. Le truculent quadragénaire se fait rapidement remarquer par son radicalisme et sa violence. Destruction de produits agricoles importés, blocages de routes, passage à tabac d'huissiers venus saisir les agriculteurs ruinés sont autant d'exemples d'actions spectaculaires que Lepper mène alors avec ses acolytes.

En 1993, probablement lassé des combats de rue, il décide de se lancer en politique et crée son propre parti : Samobrona. Ses objectifs sont simples : rendre le pouvoir au peuple et mettre fin aux réformes libérales de l'économie. Dénonçant les modalités de la sortie du communisme et les politiques menées par des élites



Cette caricature d'Andrzej Lepper, vendue sous forme de carte postale, montre le leader de Samobrona portant la cravate des militants de ce parti, aux couleurs de la Pologne. La pancarte qu'il brandit dit ceci : « La Pologne doit être réparée » en jouant sur les mots « naperowac » (« réparer ») et « Lepper » en polonais, proches phonétiquement.

qu'il considère comme corrompues et népotiques, Lepper aime à se présenter comme le défenseur des petites gens, le héraut des « perdants de la transition ». Dans une Pologne où le chômage touche un actif sur cinq et où près de 70 % des citoyens se disent déçus du fonctionnement de la démocratie, son discours finit par faire mouche. Aux législatives de 2001, Samobrona obtient 10,2 % des voix et devient ainsi la troisième force politique du pays.

Ce résultat est un véritable choc pour les élites polonaises et européennes. En effet, loin de voir en Lepper un Robin-des-Bois des temps modernes, celles-ci le considèrent comme une menace pour les institutions démocratiques. A la manière du Front National en France, ou encore du Vlaams Blok en Belgique, Samobrona participerait d'une vague « populiste »

qui toucherait l'Europe. Derrière sa façade sociale et populaire, Lepper serait en fait un dangereux démagogue aux idéaux d'extrême droite.

Andrzej Lepper n'a que faire de ces critiques, fruits selon lui « d'élites néo-libérales malhonnêtes », et il veut donner l'image d'un homme politique respectable. Ayant troqué ses fripes d'agriculteur pour un costume impeccable, il évite désormais soigneusement les dérapages antisémites dont il était coutumier à la fin des années 1990. Alors qu'en 1997, il n'hésitait pas à faire part de son admiration pour Hitler, il se présente dorénavant comme un « homme de gauche modéré » et ses nouvelles références ne sont autres que Joseph Stiglitz et José Bové. Bien malin celui qui parvient à dire ce que pense réellement Lepper tant ses prises de position ont varié ces dernières années. Son parti est devenu un véritable fourre-tout réunissant aussi bien des syndicalistes paysans, des néo-nazis, des militants écologistes et même d'anciens dirigeants socialistes.

A 51 ans, Andrzej Lepper peut savourer son succès. Les récentes élections législatives et présidentielles ont confirmé l'audience dont il jouit auprès de nombreux Polonais et, bien qu'arrivé sur le tard en politique, il est parvenu à devenir en quelques années l'un des hommes politiques les plus influents du pays. Le 26 octobre il est même devenu vice-président du Parlement grâce aux voix des députés de Droit et Justice (PiS). Mais on peut douter qu'un tel honneur suffise à amadouer un homme qui a construit sa popularité sur un virulent discours anti-système et sur son image d'électron libre incorruptible. Si, pour le moment, Lepper a décidé de soutenir le gouvernement minoritaire formé par Droit et Justice, il a d'ores et déjà prévenu qu'il se réservait le droit de lui retirer son appui quand bon lui semble. Encore de belles crises politiques en perspective en Pologne... ■

Cédric PELLEN

Doctorant en Science Politique

suite de la page 1

**Entreprises :
la formation continue
au cœur du débat**


Jouer de toutes les synergies

« Notre offre de formation continue doit correspondre et s'adapter aux besoins des entreprises et des administrations publiques, et s'imposer comme un lieu de rencontres et d'échanges entre des acteurs économiques d'horizons différents » poursuit le nouveau responsable de la formation continue de Sciences Po Bordeaux. Ce dernier, au-delà de la philosophie générale, cite quelques exemples concrets. « Notre offre de formation continue à destination des salariés des entreprises publiques introduit des logiques du secteur privé, en matière de maîtrise des coûts ou de logique d'amélioration de la performance. Dans le même temps, nous invitons les entreprises du secteur privé à prendre du recul, et à concevoir l'entreprise d'un œil neuf, en s'appuyant sur des concepts, des méthodes et des grilles d'analyse qu'elles n'ont pas l'habitude d'utiliser ». Cette orientation se traduit par des nouveaux modules de formation (voir liste détaillée ci-contre). Le thème de « l'économie, les finances et les politiques publiques » se décline à travers des modules qui portent sur « la maîtrise des achats publics », « comprendre l'économie et la finance », « enjeux et perspectives des politiques sociales » ou « la lecture et l'interprétation des documents financiers ». Le 2^e grand volet consacré « au management, à la communication et à la gestion de l'information », s'exprime à travers des modules très concrets sur « la gestion des ressources humaines au cœur du management », « le droit de l'in-

ternet », « l'intelligence économique et la veille dans les organisations », « réussir sa négociation » ou « la délégation contrôlée ». La 3^e thématique développée par la formation continue porte sur un des grands domaines d'expertise de Sciences Po Bordeaux, à savoir « les affaires internationales ». Celui-ci propose des cycles intitulés « l'Afrique : situation et perspectives d'évolution », « réussir sur les marchés ibériques » ou encore « comprendre l'Union Européenne ». Nombre de ces formations sont dispensées sur une longue durée, de 30 jours, et conduisent à un Certificat de spécialité, délivré par Sciences Po Bordeaux. Ce diplôme

Conférencez-vous !

Le service de Formation continue de Sciences Po lance un cycle original de conférences, ouvert au grand public, qui offre au citoyen une formation qui permet d'appréhender les grandes mutations techniques, économiques, politiques, sociales ou culturelles du monde contemporain. Il s'agit d'une formation ouverte sur le monde, qui privilégie les échanges entre l'intervenant, issu des équipes de chercheurs et d'enseignants de l'Institut, et le public. Deux sessions sont programmées. Elles durent 1h30 et se déroulent le lundi de 18h30 à 20h à Sciences Po Bordeaux, dans l'amphi Ellul, qui n'aurait pas renié une telle initiative. La première conférence porte sur « le nouvel ordre mondial » et la seconde sur « la société en quête de sens ». Informations sur le site www.sciencespobordeaux.fr. ■

La formation continue : quel financement ?

Le financement de la formation à Sciences Po Bordeaux peut être pris en charge par :

- Le plan formation de l'entreprise, à l'initiative de l'employeur
- Le Congé Individuel de Formation (CIF) avec possibilité de prise en charge intégrale du prix de la formation et du salaire des participants pour les jours de formation
- Le nouveau Droit Individuel de Formation (DIF) à l'initiative des salariés, avec l'accord de leur employeur
- Les aides fournies par les ASSEDIC
- Les financements distribués dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Reportez-vous au site www.sciencespobordeaux.fr, rubrique Formation continue pour en savoir plus. ■

valide « un mémoire », fruit d'une mission opérationnelle incluant une dimension conceptuelle et théorique. « Cette double approche est caractéristique de Sciences Po aujourd'hui, qui s'appuie sur des méthodes de culture générale reconnues et les applique à un enseignement professionnalisé » ajoute Christian Malbat.

Le programme de formation continue de l'Institut, selon son contenu, est parfois réalisé en partenariat avec d'autres établissements spécialisés, avec qui Sciences Po entretient des relations fortes. C'est le cas notamment du module de formation consacré aux marchés ibériques.

□ □ □ Suite en page 4 >>>

Des formations ciblées

Voici dans les grandes lignes le programme de formation continue de Sciences Po Bordeaux. Celles-ci sont détaillées sur le site internet de l'Institut.

ECONOMIE, FINANCES ET POLITIQUES PUBLIQUES

1. Maîtriser les achats publics (30 jours) : le métier d'acheteur - la dynamique du processus achat - maîtriser les techniques et les spécificités de l'achat public - améliorer la performance de la nouvelle politique d'achat - finalisation du projet professionnel.
2. Comprendre l'économie et la finance (2 jours) : les principaux outils de l'analyse économique - le contexte structurel - politique monétaire et budgétaire - analyse des marchés.
3. Enjeux et perspectives des politiques sociales (3 jours) : idées et concepts - espaces et acteurs - cadres et dispositifs.
4. Lire et interpréter les documents financiers (2 jours) : comprendre l'exploitation de l'entreprise - analyse de l'activité de l'entreprise - analyse financière : plan type.
5. Les facteurs locaux des politiques publiques (3 jours) : les scènes politiques localisées - les équipes politiques - le personnel politique local - rapports entre territoires et comportements politiques - les débats politiques et leur mise en scène.

MANAGEMENT, COMMUNICATION ET GESTION DE L'INFORMATION

1. La gestion des ressources humaines au cœur du management (30 jours) : les origines du management contemporain - les métiers du management - la planification - la GRH - la GRH

dans la fonction publique/LOLF - la GRH et le management opérationnel - le management d'une équipe multiculturelle - finalisation du projet professionnel.

2. Droit de l'internet (2 jours) : modalités de création d'un site internet - règles applicables au contenu du site - règles applicables - protection des contenus - mentions légales.
3. Intelligence économique et veille dans les organisations (2 jours) : pourquoi doit-on faire de la veille, où et comment ? - aspects méthodologiques - aspects technologiques.
4. Réussir sa négociation (2 jours) : management et exercice de l'autorité - typologie des situations - construire et conduire sa stratégie.
5. Délégation contrôlée (2 jours) : les 4 facteurs clés de la réussite - connaître son style de leadership - objectif de progrès.

AFFAIRES INTERNATIONALES ET AIRES GÉOGRAPHIQUES

1. L'Afrique : situation et perspectives d'évolution (30 jours) :
2. Réussir sur les marchés ibériques (6 jours) : identifier les opportunités - choisir le mode de présence - gérer avec succès les approches commerciales et outsourcing.
3. Comprendre l'Union Européenne (2 jours) : les clés - les politiques publiques de l'Union européenne - les politiques territoriales - mise en pratique ■

suite de la page 3

Un espace de culture générale exceptionnel

L'offre de formation et d'ingénierie pédagogique de Sciences Po Bordeaux a été élaborée par Christian Malbat, en étroite collaboration avec Amalia Martinez-Aïn, chargée de mission, et des intervenants disposant d'une expertise reconnue dans leur domaine de compétence. Les cycles de formation sont dispensés par les chercheurs et universitaires permanents de l'Institut, et des acteurs de référence de la vie économique, politique et sociale (cadres supérieurs des grandes entreprises, hauts fonctionnaires, cadres supérieurs des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers, consultants, etc.). En termes d'infrastructures, plus

encore que ses locaux dédiés à ses activités de la formation continue (amphithéâtres, salles de conférences, laboratoires de langues, salle multimédia, etc.), Christian Malbat insiste sur le cadre culturel de Sciences Po Bordeaux en guise de conclusion : « L'Institut baigne dans un environnement de culture générale, avec des unités de recherche parmi les plus pointues de France et d'Europe, des bibliothèques remarquables, et un climat propice à la réflexion intellectuelle. C'est un univers enrichissant pour toutes celles et ceux qui, par la formation continue, veulent franchir de nouveaux paliers, enrichir leurs connaissances, effectuer une orientation de carrière, tendre vers l'excellence ou tout simplement s'ouvrir à de nouvelles approches conceptuelles »... ■

Le MEDEF à Sciences Po Bordeaux !



Jean Degos, Délégué général du MEDEF Gironde, nous explique pourquoi la section départementale de l'organisation patronale a choisi Sciences Po Bordeaux comme théâtre de sa 5^e Université des Entreprises.

Pourquoi avez-vous souhaité organiser votre Université des Entreprises à Sciences Po Bordeaux ?

Jean DEGOS : Notre Université s'est déroulée les années précédentes dans une grande école de Commerce (NDLR : Bordeaux Ecole de Management). Mais comme les problématiques que nous abordons à travers cette manifestation reposent plus sur des questions de « société » que de « management », il nous a semblé pertinent de nous rapprocher de Sciences Po Bordeaux, établissement clairement identifié au sein de l'Université, qui a justement l'habitude de travailler sur de tels sujets.

Qu'attendez-vous des acteurs de Sciences Po, enseignants et étudiants, sollicités pour animer et retranscrire vos différentes tables rondes ?

Jean DEGOS : Nous leur demandons de jouer le rôle de « modérateurs ». Ils vont devoir poser le sujet, présenter les questions et faire avancer le débat. La répartition des tâches a été effectuée en ce sens. Nous attendons beaucoup également des étudiants présents dans le public, aux côtés de chefs d'entreprise. Ces deux populations n'ont pas souvent l'occasion de s'écouter et de dialoguer. Cette perspective nous intéresse fortement.

Quelles seront les pistes débattues au cours de cette journée pour réduire le fossé qui se creuse entre des patrons qui demandent toujours plus de « flexibilité » et des salariés qui revendiquent plus « de protection sociale » ?

Jean DEGOS : La question ne se pose pas en ce sens. Le chef d'entreprise doit s'adapter aux règles du marché. Le salarié, de son côté, aspire à travailler dans un espace stable et sécurisé. Les deux logiques doivent être compatibles, car nous n'avons pas le choix. Je crois que la « fracture » vient plus de l'image déformée qui est véhiculée autour de l'entreprise que de sa réalité objective. Les enquêtes le prouvent du reste : les salariés ont une bonne opinion de leur entreprise. Un sondage, ciblé sur les jeunes et l'entreprise et communiqué le 15 décembre à Sciences Po, devrait d'ailleurs le confirmer... ■

Plus d'infos sur : www.medef-gironde.fr

Entreprises :
**la formation continue
au cœur du débat**



Deux entreprises partenaires de Sciences Po Bordeaux : Le Groupe Sud Ouest et Gaz de France



Des étudiant(e)s de Sciences Po Bordeaux ont été recruté(e)s cette année par le Groupe Sud Ouest pour présenter aux visiteurs le centre d'impression ultra-moderne du journal, dans le quartier de la Bastide. Le lundi 21 novembre, Maud NOYON et Romain BEAUCHER (Quatrième année) ont guidé leurs collègues étudiants (4A FIFI-FIFRU et une partie de l'équipe d'Extension[S]) entre 22h30 et 1h du matin dans les dédales futuristes de l'imprimerie de Sud Ouest. Où l'on découvre que R2D2 est devenu « Ouvrier du Livre ».

Une section GEO pour parcourir le monde... de l'entreprise

La section « Gestion des Entreprises et des Organisations », en Deuxième cycle à Sciences Po Bordeaux est en prise directe avec le monde de l'entreprise. Dirigée par Christine DIARD, maître de conférences de Gestion, elle offre une large palette de débouchés aux étudiants qui choisissent d'y entrer.

Rappel du déroulement des études : l'année M1 du Master se fait à Sciences Po Bordeaux, l'année M2 au sein de l'Institut d'Administration des Entreprises de Bordeaux (IAE) ou à l'Université Bordeaux IV. Neuf « parcours » sont ouverts aux étudiants en année M2. Tous les étudiants en fin de M1 à Sciences Po Bordeaux ont pu satisfaire leur premier choix d'inscription en M2 à l'IAE ou à Bordeaux IV. Les enseignements de Culture générale, par exemple, se déroulent encore à Sciences Po Bordeaux en 5^e année, au premier semestre. Il s'agit de « séminaires » organisés au tour de grands films et d'ouvrages se rapportant aux questions politiques, économiques et sociales contemporaines. Exemples de films travaillés cette année : « *Citizen Kane* », « *Le Dictateur* », « *Les Damnés* », « *Le mariage de Maria Braun* », « *Le cauchemar de Darwin* ». Ces films sont projetés amphithéâtre et commentés par les étudiants qui ont préparé la séance.

La mention du Master « Droit et Science Politique » intitulée « Entreprise et Droit des Affaires » pour le parcours « Droit des Affaires et Fiscalité » est ouvert aux étudiants de la section GEO, admis en 5^e année. Particularité : ils rentrent en M1 de ce Master au lieu de rentrer en M2. Cinq étudiants ont choisi cette voie en septembre 2005. Ils feront les années M1 et M2 dans la formation mais auront obtenu, in fine, le Diplôme de Sciences Po Bordeaux conférant le grade de Master et un deuxième Master permettant d'envisager comme débouchés les professions d'avocat d'affaire ou de conseil financier. Un investissement rentable ! ■

Contacts et informations : c.diard@sciencespobordeaux.fr

Tableau synoptique de l'offre de Master sur le site internet de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV à l'adresse suivante : <http://www.u-bordeaux4.fr/indexNew.html>



« Gaz de France », grâce à son délégué régional Antoine-Roland AUGÉ, a accepté de parrainer la première cérémonie de remise des « diplômes en cinq ans », le 19 novembre dernier. En médaillon, ci-contre, et en « zoom » sur la photo de l'ensemble de la promotion, l'illustration d'une belle histoire... Un des « impétrants », Thomas MOLLET, docteur en médecine, est, au titre de « Médecins Sans Frontière », en mission au Darfour (Soudan) depuis août 2005. Il a suivi la formation du parcours GPS. En l'absence de Thomas, c'est son fils Gabriel, âgé de 10 mois, qui a reçu, des mains de Robert LAFORE, le diplôme de son papa. Il est photographié dans les bras de Nicolas MARTIN, lui-même diplômé 2005 et commandant dans l'Armée de l'Air.

L'entreprise fait-elle rêver ?

Tel est le thème central de l'Université des Entreprises du MEDEF Gironde, qui propose le jeudi 15 décembre 2005 à Sciences Po Bordeaux huit tables rondes et deux grands débats. De nombreuses personnalités sont attendues : Laurence Parisot, Jacques Attali, Alain Lamassoure, Gilles Savary, Jean-Claude Mailly, Mgr Dagens, Jean-Didier Vincent, etc., ainsi que 1 500 chefs d'entreprises. En Gironde, le MEDEF compte 900 adhérents, dont la moitié a moins de 20 salariés. Avec ses 25 fédérations professionnelles affiliées, il représente 15 000 entreprises et 130 000 salariés. ■

Europe et recherche

Le GARNET de bord du chercheur : ne pas manquer le rendez-vous

Sciences Po Bordeaux et ses deux Unités Mixtes de Recherche CNRS (CEAN et CERVL) sont désormais membres du « Réseau d'excellence » GARNET (Global Governance, Regionalisation and Regulation: the Role of the European Union). Financé par la Commission européenne dans le cadre de son 6^e Programme cadre pour la recherche et le développement, le réseau associe 44 institutions européennes, originaires de 17 Etats. Les activités de GARNET ont débuté en juin 2005 et s'étaleront sur une période de cinq ans. Présentation.

Réseaux d'excellence

Les difficultés du financement de la recherche, tout particulièrement en sciences sociales, ne sont pas nouvelles. Depuis quelques années déjà, une part importante des projets de grande ampleur dépendent de fonds de l'Union européenne. Pourtant, les réticences sont nombreuses, tant du côté des chercheurs que de la Commission. Les premiers n'apprécient pas toujours l'idée selon laquelle la recherche en sciences sociales devrait contribuer à l'amélioration de la « gouvernance européenne ». Du côté de Bruxelles, on craint que les financements européens, censés susciter une dynamique de recherche transnationale, ne se substituent à d'autres ressources et n'encouragent les gouvernements à multiplier les coupes budgétaires.

Afin de contourner cette double difficulté, la Commission a développé dans le cadre de son 6^e Programme cadre pour la recherche et le développement un nouvel instrument : les « réseaux d'excellence ». La priorité est donnée non plus à l'impact du financement en terme d'accumulation de connaissances, mais à son effet sur la structuration institutionnelle de la recherche européenne. En clair : avec les « réseaux d'excellence », les financements européens doivent susciter l'intégration trans-

ationale de centres de recherche qui, autrement, n'auraient pas développé des relations aussi étroites. L'ambition de la Commission est de faire émerger en Europe des réseaux stabilisés d'institutions scientifiques, partageant des centres d'intérêts et disposant de compétences complémentaires, capables de concurrencer les principaux centres de recherche Nord américains. L'accent est également mis sur le caractère pluridisciplinaire des réseaux.

Face à cette nouvelle opportunité, les réactions des chercheurs ont été mitigées. D'un côté, il semblait indispensable de participer à ces « réseaux d'excellence », en raison de l'importance des financements annoncés (plusieurs millions d'Euros par projet retenu) et du caractère discriminant de l'appellation choisie. Ne pas concourir n'était-ce pas renoncer à « l'excellence » et se priver d'un atout dans la conquête d'autres financements européens ? D'un autre côté, le montage d'un projet, ou même la simple participation à un projet, suscitait bien des angoisses ; la perspective de devoir négocier avec des administrateurs pointilleux, rédiger des dizaines de pages en anglais, assister à moult réunions, gérer des relations avec de multiples partenaires sérieux et moins sérieux, n'était pas très excitante. Elle l'était d'autant moins que les chances de succès semblaient



Clémence Labrousse



Olivier Costa

très réduites, compte tenu du grand nombre de candidatures attendu.

Si aucun chercheur de Sciences Po Bordeaux n'a été suffisamment optimiste (ou naïf) pour monter un dossier, certains d'entre eux ont été sollicités pour participer à des projets pilotés par d'autres institutions. Daniel Bach (CEAN) et Olivier Costa (CERVL) ont ainsi été contactés par le Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation de l'Université de Warwick pour prendre part au projet « GARNET », réponse à l'appel à proposition de la Commission sur le thème « Global Governance, regulatory frameworks and the role of the European Union ». Concrètement, l'Institut a été approché pour les travaux qui y sont menés à la fois sur les intégrations régionales en Afrique (au CEAN) et sur l'Union européenne (au CERVL), thèmes-clés d'un projet destiné à analyser le phénomène des intégrations régionales à un niveau global et la contribution de l'Union européenne à la gouvernance mondiale.

Parcours du combattant

Le montage du projet n'a pas été une mince affaire. Il a fallu à ses promoteurs une certaine dose d'opiniâtreté et d'abnégation pour arriver au terme d'un processus ingrat. Il était en effet difficile de savoir ce que la Commission attendait réellement des candidats ; les informations les plus contradictoires circulaient quant à la taille optimale des réseaux (20 institutions ou plutôt 50 ?), la manière de rédiger le projet (prime à l'institutionnel ou à la recherche ?), ou l'état des projets concurrents. En second lieu, il était malaisé de mobiliser les chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants autour d'un objectif lointain, vague et incertain. Enfin, alors qu'au Royaume-Uni ou en Allemagne certaines universités et organisations de recherches investissent massivement dans la préparation de projets, et reflètent de ce fait la majorité des financements, aucune stratégie comparable n'existe en France.

A l'issue de près de deux ans d'explications, tractations, réunions, échanges de mails, rédaction de divers documents, et de la difficile mise au point d'un projet de plusieurs centaines de pages, le réseau GARNET a été retenu par les services de la Commission. Parmi 180 projets déposés sur la thématique « globalisation », il sera le seul financé, et ce à hauteur de 5,4 millions d'Euros pour la période 2005-2010. Finalement, 15 chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi que 10 doctorants de l'IEP de Bordeaux ont manifesté leur intérêt pour GARNET. Côté genre, l'Institut est mauvais élève ; alors que la Commission accorde une grande importance à cette dimension, d'un point de vue tant organisationnel que scientifique, les femmes représentent moins du tiers des participants bordelais, et le cinquième seulement des chercheurs ou enseignants-chercheurs impliqués.



Des échanges démultipliés

GARNET sera financé, soit. Mais en quoi cela peut-il profiter à Sciences Po Bordeaux et à ses personnels ? En premier lieu, il importe de préciser que le réseau ne constitue plus un agrégat d'activités floues et restreintes, mais un ensemble de possibilités très concrètes, qui se nourrissent de l'étendue géographique et disciplinaire du réseau, de l'inscription du programme dans la durée et de l'existence de financements immédiatement disponibles. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un système de cofinancement, où les institutions récupèrent un ou deux ans après la dépense un pourcentage de celle-ci, à la condition qu'elle soit reconnue comme « éligible », ce qui ne va pas toujours de soi ; en l'occurrence, les différentes activités du réseau sont dotées de financements propres qui couvrent la totalité des dépenses prévues.

Les chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants qui ne sont ni des eurosceptiques forcenés, ni des opportunistes cyniques, ni des pessimistes

invétérés, ni des anti-anglo-saxons primaires peuvent également espérer que le réseau devienne un lieu de socialisation et d'échanges scientifiques pour les membres des institutions concernées. Le réseau associe en effet 44 institutions de recherche de toute l'Europe ; au-delà de « l'excellence » que leur reconnaît la Commission à travers GARNET, il s'agit de centres de recherche de tout premier ordre sur la thématique de la mondialisation et de l'intégration européenne.

Si le processus d'élaboration s'est révélé complexe, contraignant et technique à souhait, tel n'est pas le cas des possibilités offertes par le réseau. Celles-ci sont de trois ordres : les activités génériques, ouvertes à tous les membres des institutions partenaires ; les activités de recherche, réservées aux chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants ayant manifesté leur intérêt auprès du coordinateur compétent ; les activités d'évaluation et de gestion du réseau.

« Work packages »

On s'en voudrait d'infliger au lecteur la liste exhaustive des multiples « work packages » de GARNET. On se contentera ici de l'allécher avec quelques exemples.

Parmi les activités génériques, ouvertes à tous les doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs de l'IEP, on peut mentionner le « réseau virtuel », piloté par l'Université de Munster, qui vise à favoriser l'échange d'informations, de données et de travaux au sein du réseau, et à pallier son éclatement géographique. Emmanuel Nadal, doctorant au CERVL, est le correspondant de l'IEP pour cet aspect de GARNET (emmanuel.nadal@modulonet.fr). Il a en outre élaboré un site de présentation du réseau dont le contenu s'enrichira dans les mois qui viennent (<http://garnet.sciencespobordeaux.fr>).

Un second « work package » concerne la mobilité des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants au sein du réseau. Ils peuvent déjà se prendre à rêver d'un séjour (professionnel, s'entend) à Florence ou à Londres. En plus de la prise en charge des frais de déplacement et de l'accueil par l'institution partenaire, GARNET prévoit une bourse de mobilité qui varie de 1.500 Euros par mois pour les doctorants ayant

moins de quatre ans d'expérience, à 2.500 Euros par mois pour les chercheurs et enseignants-chercheurs. Deux demandes de bourses de mobilité ont été déposées par l'IEP à l'occasion du premier appel à candidatures ; plusieurs professeurs invités sont par ailleurs attendus à Bordeaux. Un troisième « work package » vise à la création d'une base de données et d'outils communs destinée à évaluer les processus d'intégration régionaux. On mentionnera enfin la création d'une école doctorale thématique ; elle permettra aux doctorants des institutions du réseau de bénéficier d'une formation de haut niveau, délivrée par les meilleurs spécialistes de la discipline, avec une complète prise en charge des coûts.

GARNET peut, plus largement, être un outil au service de la modernisation de l'enseignement et de la recherche à l'IEP.

Les activités de recherche, deuxième type d'activité, sont structurées autour de neuf thématiques. Au sein de chacun de ces « Jointly Executed Research Programmes » (JERP), 18 sous-thèmes seront développés. Ils embrassent un nombre important de problématiques, telles que



« Europe as a Model of Regional Governance », « Normative Issues of regional and global governance » ou encore « North-South Development issues ans the Global Regulatory Framework ». Daniel Bach et Olivier Costa sont responsables au nom de l'IEP du JERP « European Union and Africa », dont les activités débuteront en 2007. Les chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants de l'IEP peuvent participer aux activités d'un ou plusieurs JERP ; celles-ci seront financées à tour de rôle, pour une durée respective de 18 mois. Les groupes de chercheurs ainsi constitués ont toutefois vocation à poursuivre leurs travaux communs dans d'autres cadres, et à s'appuyer sur GARNET pour obtenir d'autres financements. La participation à un JERP implique de se faire connaître au plus tôt de son coordinateur.

Le troisième type d'activité vise à l'évaluation et à la gestion du réseau. D'un point de vue scientifique, il s'agit surtout de la « dissémination » des recherches effectuées au sein du réseau (ce qui implique notamment des aides à la publication) et l'organisation d'une Conférence annuelle.

A présent que le réseau fonctionne, il est de l'intérêt de chacun d'y prendre part ; c'est aussi celui de l'Institut. La Commission accordant une grande importance à la « réputation scientifique » des institutions lors de l'évaluation de demandes de bourses doctorales ou post-doctorales, ou encore de projets scientifiques, il importe que Sciences Po Bordeaux et ses personnels ne soient pas des « dead partners », mais des membres actifs de ce réseau en construction. GARNET peut, plus largement, être un outil au service de la modernisation de l'enseignement et de la recherche à l'IEP.

Sceptique ou intéressé, vous pouvez vous informer ou préparer votre participation à l'une des activités de GARNET en consultant le site Internet (<http://garnet.sciencespobordeaux.fr>) et en vous adressant à Clémence Labrouche, doctorante au CERVL, et nouvelle « chargée de mission Garnet » à Sciences Po Bordeaux (c.labrouche@sciencespobordeaux.fr). Elle assure une permanence tous les mardis, dans le bureau 7, rez-de-chaussée, aile Gauche. ■

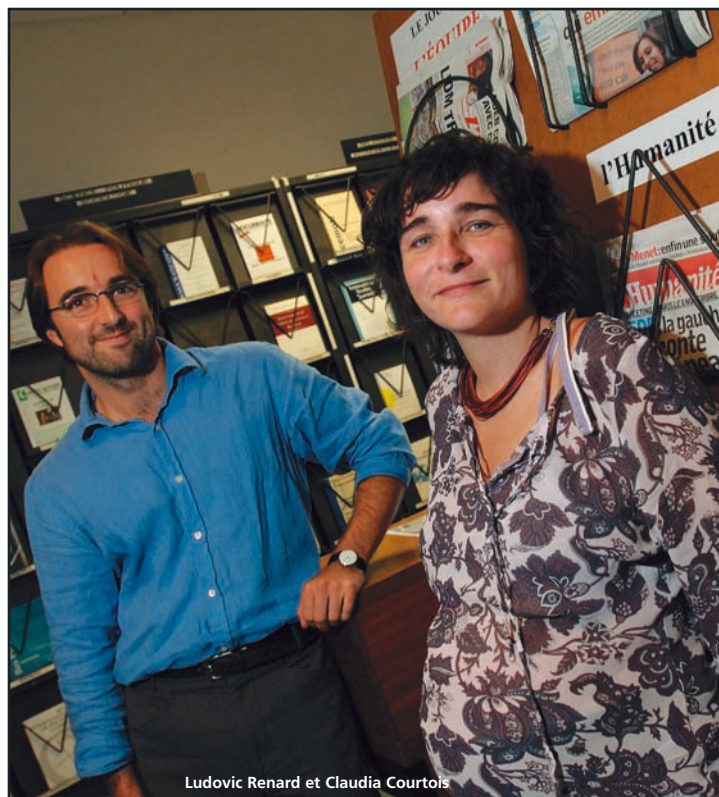
Clémence LABROUCHE
Olivier COSTA
Daniel BACH

Le journalisme par la grande porte

Sciences Po Bordeaux propose un parcours journalisme qui prépare des étudiants motivés et aguerris au concours d'entrée des principales écoles de journalistes françaises.

Beaucoup de candidats, peu d'élus : la sélection drastique des écoles de journalisme ne date pas d'hier. Dans les années 80, il fallait déjà compter près d'un millier d'impétrants pour une quarantaine de places. Mais à la quantité s'est associée aujourd'hui la qualité. Les critères d'admissibilité se sont renforcés et les épreuves, toujours plus nombreuses et complexes, à l'écrit comme à l'oral, imposent aux prétendants une mise en condition digne d'un athlète de haut niveau. Celle-ci est dorénavant dispensée à Sciences Po Bordeaux, depuis le passage de sa scolarité à 5 ans. « Nous n'avons pas vocation à concurrencer les grandes écoles spécialisées, reconnues par la profession, qui forment les futurs journalistes de manière très opérationnelle. En revanche, nous disposons d'une légitimité à les préparer pour y accéder, dans le cadre de conventions* signées avec ces établissements » explique Ludovic Renard, enseignant de science politique et

co-responsable du parcours, en binôme avec Claudia Courtois, professeur associé, et journaliste. Dans les faits, les étudiants de la filière journalisme suivent les cours de formation générale de l'Institut en 4^e année, tout en préparant activement le concours d'accès aux écoles de journalistes partenaires de Sciences Po, en l'occurrence l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ), le Centre de Formation des Journalistes (CFJ) et l'Institut Pratique de Journalisme (IPJ) de Paris. En cas de réussite à l'examen d'entrée de l'une ou l'autre de ces écoles en fin de 4^e année, les étudiants bordelais demeurent à l'Institut pendant le premier semestre de leur 5^e année, avant de rejoindre leur école de journalisme qui les accueille à plein-temps pour un deuxième semestre, puis pour une dernière année de formation intensive. Au terme de ce cursus de 6 ans, ils auront donc empoché le diplôme de Sciences Po Bordeaux, le Master de l'Institut et le diplôme



Ludovic Renard et Claudia Courtois

de l'une des écoles de journalisme les plus prisées de France. De quoi rentrer dans le métier par la grande porte, sans avoir pour autant la grosse tête. Le parcours, semé d'embûches, de travail et de persévérance, pousse à l'humilité.

La culture du journalisme

Conscients des difficultés d'accès aux métiers de l'information dans les entreprises de presse, les responsables du parcours journalisme de l'Institut réservent chaque année une dizaine de places aux étudiants les plus motivés, qui ont déjà effectué pour la plupart un stage dans un journal, une radio ou une télévision. « Ce n'est pas une condition sine qua non, mais nous vérifions que les étudiants ont bien la vocation » souligne Claudia Courtois, correspondante du « Monde » à Bordeaux. Ces candidats patentés aux écoles de journalistes vont donc baigner pendant une année dans un bouillon de culture au journalisme. Celui-ci se tra-

duit par un enseignement didactique et pédagogique qui fait la part belle au suivi de l'actualité, à des exercices de revue de presse commentés, et à un travail rédactionnel soutenu, sans oublier des cours d'Anglais. « Nous collons aux épreuves auxquelles ils seront confrontés lors du concours d'entrée dans les écoles de journalisme, mais avec une méthodologie Sciences Po » résume Ludovic Renard. Ce dernier, au même titre que Claudia Courtois, se refuse à former des clones ou des bêtes à concours. Ensemble, ils cherchent surtout à révéler des personnalités et à leur donner les moyens de s'épanouir dans un métier à part qu'ils commencent à toucher du doigt, et qu'Hubert Beuve-Méry résumait ainsi : « Le journalisme, c'est le contact et la distance ». ■

* Robert Lafore, Directeur de l'Institut et Joël Aubert, ancien directeur de la rédaction du journal « Sud Ouest » et professeur associé à Sciences Po Bordeaux, sont à l'origine de ces conventions, qui s'élargiront prochainement à d'autres établissements de formation au journalisme, dont l'Ecole de Journalisme de Bordeaux (ex-IUT « Journalisme » de Bordeaux). Joël Aubert ayant fait valoir ses droits à la retraite, a été remplacé à la rentrée 2005-2006 par Claudia Courtois.

Des résultats probants

À la rentrée universitaire 2005, dix étudiants du parcours Journalism de Sciences Po Bordeaux ont intégré une école de journalisme partenaire de l'Institut. Six d'entre eux ont réussi leur concours du premier coup en 4^e année, les quatre autres l'ont repassé avec succès à l'issue de leur 5^e année. Dans ce cas ils bénéficient aussi d'un enseignement spécifique totalement axé sur la préparation des concours. Des résultats très probants, lorsqu'on connaît la difficulté des épreuves d'une part, et le nombre total de candidats qui postulent (800 par école en moyenne) pour le nombre de places offertes (40 environ). Cette année, en 4^e année, le parcours compte neuf étudiants, ils sont quatre en 5^e année à retenter les concours d'entrée. « La première année de fonctionnement, nous avons accueilli vingt-cinq élèves, mais c'était beaucoup trop » analysent Ludovic Renard et Claudia Courtois, qui ont donc renforcé leurs critères de sélection, dans l'intérêt des étudiants. Si la profession de journaliste, tant décriée, fait toujours rêver, il ne faut pas oublier qu'il existe plus de 6 700 professionnels au chômage* et qu'un sur cinq vit actuellement en situation de précarité. Il faut également rappeler, comme le fait très justement Claudia Courtois, que l'accès au métier peut s'effectuer sans passer par une école de journalisme, même si cela devient de plus en plus difficile. ■

* Source : Centre National du Reclassement des Journalistes

(Grands) meurtres entre amis

Philippe Bolopion, diplômé de Sciences Po Bordeaux (promo 96), est correspondant à l'ONU pour "Le Monde" et "Radio France Internationale". Il nous livre son analyse de l'affaire Rafic Hariri et nous dépeint l'ordinaire de l'Organisation Mondiale des Nations Unies. Un papier d'ambiance...

L'enquête internationale sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, accablant pour le régime syrien de Bachir El Assad, doit se poursuivre jusqu'au 15 décembre 2005. Quelles sont, selon vous, les implications et les suites probables de cette affaire ?

Cette affaire peut aller très loin. Nous savons déjà que de hauts responsables syriens sont soupçonnés d'avoir participé à la préparation de l'attentat. Et la commission d'enquête dispose désormais d'une résolution musclée, la 1636, adoptée à l'initiative de la France et des Etats-Unis. Elle donne au juge Mehlis de très larges pouvoirs pour enquêter en Syrie, interroger qui il veut, où il veut et quand il veut. Les enquêteurs semblent se rapprocher dangereusement du président syrien et de deux de ses proches, son frère et son beau-frère, sur lesquels repose en partie son pouvoir. Si le président Bachar Al-Assad ne coopère pas pleinement avec l'enquête, il risque des sanctions du Conseil de sécurité qui fragiliseraient son régime. S'il coopère pleinement, lui ou ses proches pourraient être mis en cause par les enquêteurs, ce qui en retour pourrait (de nouveau) l'affaiblir et (encore une fois) en faire une cible des sanctions du Conseil. Un diplomate, habitué du Conseil, m'a décrit la résolution 1636 comme « un piège mortel pour le président syrien ».

Comment est née la commission d'enquête internationale sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais ? Comment interpréter cette manière de procéder, qui semble inhabituelle de la part de l'ONU ? Le choix du magistrat allemand Detlev Mehlis a-t-il été essentiel ?

Elle a été créée par la résolution 1595 du Conseil de sécurité du 7 avril

dernier. L'assassinat de Rafic Hariri a choqué, par sa violence et le soupçon d'une ingérence syrienne devenue hors de contrôle. Il a été dès lors assez facile, pour les Etats-Unis et la France, d'exiger que toute la lumière soit faite. Inhabituel pour l'ONU ? Oui et non. Ces dernières années, l'idée d'une justice internationale avance à pas de géants, même si ses modalités de mise en œuvre font débat. Aujourd'hui, partout dans le monde, ceux qui commettent des crimes graves savent qu'ils peuvent un jour se retrouver au banc des accusés de la nouvelle Cour pénale internationale ou de tribunaux ad hoc du Conseil de sécurité. Le choix de Detlev Mehlis a été essentiel. Il fallait quelqu'un dont la compétence et l'indépendance ne puissent pas être mises en cause. C'était d'autant plus important qu'il pourrait avoir à jouer un rôle comparable à celui de Hans Blix, le chef des inspecteurs en Irak. Avec la résolution 1636, c'est à lui qu'il reviendra de dire si la Syrie coopère ou non.

Comment se manifestent les inévitables luttes d'influence au sein des Nations Unies et quelle est l'ambiance au siège de l'ONU à New York ?

C'est un endroit fascinant, un lieu de collision et de débat entre 191 pays membres. En surface, l'ambiance y est assez feutrée. C'est un temple de la diplomatie, des bonnes manières et de traditions un peu compassées. Mais c'est aussi le lieu de rivalités féroces, de campagnes et de contre campagnes comme entre Paris et Washington sur l'Irak. Les diplomates parlent beaucoup aux journalistes, le plus souvent "en off", de façon anonyme, en essayant de promouvoir leurs intérêts nationaux. Les alliances se font et se défont, les résolutions sont négociées, parfois tard dans la nuit, à la virgule



Philippe Bolopion

près. Ici sont représentés la plupart des grands médias de la planète. Nous coopérons beaucoup, et nous nous servons des rivalités entre pays pour recouper nos informations et lutter contre le "spin" des différentes missions diplomatiques.

On a fêté le 24 octobre dernier le 60^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la charte des Nations Unies. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, milite comme d'autres pour une réforme de l'Organisation, restée lettre morte jusqu'à présent. A qui la faute ?

La faute aux pays, comme souvent. Une véritable réforme de l'ONU est bloquée par les rivalités régionales. Lorsqu'on parle d'un siège permanent au Conseil de sécurité pour l'Allemagne, l'Inde, le Japon ou le Brésil, leurs voisins régionaux se liguent pour s'y opposer - l'Afrique, elle, n'a pas même pu tomber d'accord sur ses candidats. Qu'on parle de l'extension ou de la suppression du droit de veto, et c'est alors les cinq permanents actuels qui, armés justement de leur veto, bloquent toute réforme qui ne leur convient pas. S'ajoute à cela une rivalité entre le

nord, qui veut une organisation plus efficace, moins dépendante de l'assemblée générale où les 191 membres sont à égalité (un pays, une voix), et le sud, qui voit dans l'assemblée générale son dernier outil de contrôle sur une organisation qu'il juge déjà aux mains des grandes puissances. ■

Philippe Bolopion en bref

30 ans, marié et père d'une petite fille, Philippe Bolopion est diplômé de Sciences Po Bordeaux et du CUEJ, l'École de journalisme de Strasbourg. Il a découvert le journalisme à "Sud Ouest", au cours d'un stage dans le cadre de ses études. Après avoir été correspondant pendant un an au Kosovo pour "La Croix", "Radio France Internationale" et "France Infos", il s'est installé à New York il y a cinq ans. Il est désormais correspondant à l'ONU pour "Le Monde" et "Radio France Internationale". Il est aussi l'auteur de « *Guantanamo, le baigneur du bout du monde* » aux éditions La Découverte. ■



La voix royale

Ségolène Royal, présidente de la Région Poitou-Charentes, ancien ministre, et possible candidate à la candidature pour le Parti Socialiste aux élections présidentielles de 2007, a inauguré le nouveau cycle des Rencontres Sciences Po / Sud Ouest devant deux amphis combles. Don d'ubiquité ? Quand même pas ! Son « Grand O » était retransmis en vidéo, sur grand écran, depuis l'amphi Montesquieu vers l'amphi Siegfried.

Elle est arrivée souriante, détendue et élégante dans un tailleur raffiné, de couleur rose évidemment. Chaudement applaudie par une salle sous le charme, Ségolène Royal a montré pendant deux heures à Sciences Po Bordeaux une double personnalité. Les esprits laudateurs ont apprécié en Ségolène une femme d'action qui a marqué son passage dans

clivages politiques » : piscines en zone rurale, permis de conduire gratuit pour les jeunes, démocratie participative dans les lycées, etc. « A trop en faire, elle se caricature » glisse en catimini dans la salle un vieux de la vieille, qui voit dans la stratégie politique de M^{me} Royal un clientélisme digne des vieux leaders « Rad Soc ». D'autres esprits critiques



les ministères de l'Environnement, de la Famille et de l'Éducation par des lois qui « résultent toutes du principe de dignité ». Une efficacité qu'elle explique par « son apprentissage des rouages de l'État pendant de nombreuses années », une expérience qui demeure son « meilleur souvenir des années Mitterrand ». Un savoir-faire qu'elle met aujourd'hui au service de la Région Poitou-Charentes, « une Institution qu'elle décroïsonne en apprenant à ses équipes à travailler ensemble ». Et l'élue d'énumérer alors une liste d'initiatives et de projets régionaux dont elle assume la maternité avec enthousiasme « en dépassant les

crurent déceler dans la voix de cette énarque les accents de langue de bois d'une vraie-fausse candidate à la présidence de la République. Interrogée sur ce sujet, Mme Royal n'a convaincu personne avec sa réponse en demi-teinte. Idem sur son approche de l'échec du référendum sur la Constitution européenne qui a donné lieu, selon elle, « à un magnifique débat au sein du PS ». Le public est resté coi enfin lorsque la porte-parole de l'Association des Régions de France (ARF), qui connaît pourtant la définition du mot « prescription », ne trouvera rien à reprocher aux gouvernements de gauche dont elle fut l'une des égéries...



Ségolène Royal

L'étendard de la femme politique

Surprise par certaines questions incisives des étudiants de Sciences Po Bordeaux, Ségolène Royal a vite repris ses esprits en profitant d'une question plus personnelle, liée à sa condition de femme. Celle-ci portait sur sa capacité à concilier une vie d'élue, de militante, de femme et de mère de famille de 4 enfants. Feignante d'être offusquée, la femme politique a éludé la question, mais a utilisé cette boîte de Pandore pour défendre la gent féminine, en fustigeant au passage le manque de représentation politique des femmes en France. Au point de se féliciter de l'élection d'Angela Merkel en Allemagne « dont elle ne partage pourtant pas les opinions politiques ». En agissant ainsi, la militante socialiste a acquis à sa cause toute la population féminine de la salle, démontrant une aptitude à plaire

en s'appropriant des sujets d'actualité qui font débat dans la société française. Ségolène Royal, lasse de devoir se justifier en permanence sur ce qu'elle est et ce qu'elle fait, donne pourtant le sentiment de jouer de ses paradoxes, qu'elle reconnaît à demi-mot. « Je n'ai jamais édulcoré mon image de femme » se défend-elle dans un dernier sursaut. Scrutée, encensée ou vilipendée, Ségolène Royal a le don d'occuper



le terrain, au point qu'on en oublierait presque son compagnon, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste. Faut-il y voir un signe ? En tout cas, le questionnaire chinois auquel Ségolène Royal a répondu avec beaucoup de naturel restera gravé dans les mémoires, surtout si son destin croise celui d'une élection présidentielle. On se souviendra alors qu'elle avait pris un jour de grand soleil la tenue de Jeanne d'Arc comme personnage historique, que si elle était un livre elle voudrait être la Bible (parce que c'est le plus lu), l'Amour comme sentiment et une chanson populaire de Claude François comme rengaine, qu'elle a fait fredonner à la salle en parfaite maîtresse d'école. Tout un programme pour gagner des voix et obtenir une bonne note ! ■

Les prochaines Rencontres

Les Rencontres Sciences Po / Sud Ouest se poursuivent avec Robert Badinter le 8 décembre, Jean-Pierre Vernant le 12 janvier 2006, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin le 2 février, le généticien Axel Kahn le 9 mars (à « Cap Sciences », à Bordeaux), une rencontre décentralisée sur le thème du Vin à Saint-Emilion le 16 mars et enfin la journée Afrique du 6 avril, que nous aurons l'occasion de détailler dans ces colonnes lors d'un prochain numéro. ■

C'est jour de paye !

Catherine Blanc assure la gestion administrative des personnels qui enseignent ou qui interviennent à Sciences Po Bordeaux. Une tâche qui s'avère complexe, en raison des différences de statuts et de modalités de rémunération des uns et des autres.

Aborder un sujet comme la gestion administrative des personnels enseignants de Sciences Po dans un journal comme Extension[S] peut s'avérer dangereux. Non pas qu'il y ait la moindre information confidentielle à dévoiler, bien au contraire. Les traitements de la fonction publique sont fixés par l'État et font l'objet d'une publication au Journal Officiel. Tout comme le taux horaire brut de 39,23 € accordés aux non-titulaires et intervenants de l'Institut, soumis tous au même régime. Le risque serait plutôt de paraître rébarbatif, voire ennuyeux si l'on devait détailler les arcanes d'un service que Catherine Blanc maîtrise sur le bout des doigts. Normal me direz-vous pour une collaboratrice de la maison depuis 1974 qui cultive l'art floral comme jardin secret. Il n'empêche que sa fonction, placée directement sous la responsabilité du directeur de l'établissement, exige une rigueur et une organisation de tous les instants. « C'est préférable » sourit l'intéressée, qui met à mal certaines idées sur l'absentéisme des agents de la fonction publique. Assistée par Lyndie Pinchault, Catherine Blanc, en 31 ans de carrière, ne s'est arrêtée que pour deux congés maternité et trois gripes « carabinées ». « Heureusement » pourrait s'écrier le personnel de l'Institut, qui ne vit pas que d'amour et d'eau fraîche. « Il y a les jeunes qui sont ravis de toucher un peu d'argent et les anciens qui voudraient gagner plus » s'amuse l'ancienne chargée des mandatements puis des encaissements des droits d'inscription de l'Institut, en poste dans sa nouvelle fonction depuis mars 2003. Un exercice qui s'avère complexe, en raison des différences de statuts et de modalités de rémunération des enseignants de Sciences Po Bordeaux.

Une organisation efficace

Le nombre exact d'enseignants en poste à Sciences Po Bordeaux s'élève à 56. Ce groupe, homogène au premier abord, se divise administrativement en plusieurs catégories : il y a les titulaires et les non-titulaires, les ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche), les moniteurs (1) et les allocataires de recherche (2). Chacun de ces enseignants doit, selon son statut, effectuer un nombre minimum d'heures

Le saviez-vous ?

Le personnel ATER et les allocataires de recherche qui n'ont pas de postes à la fin de leur contrat bénéficient d'indemnités chômage qui ne sont pas versées par les ASSEDIC mais par Sciences Po Bordeaux. L'Institut reçoit de l'État une enveloppe financière dédiée à cette affectation, dont la gestion est assurée par le service de Catherine Blanc. ■

de cours pour une rémunération donnée. A ce noyau dur vient s'ajouter les intervenants, constitués par des enseignants d'autres universités, des professionnels en activité qui interviennent principalement en 5^e année, et des fonctionnaires de tous les ministères qui viennent transmettre leur expérience. Leur nombre a fortement évolué depuis le passage de la scolarité à 5 ans. Ils sont rémunérés grâce à un portefeuille d'heures complémentaires en forte évolution ces dernières années (lire encadré). De fait, le nombre total de personnes qui enseignent à Sciences Po Bordeaux s'élève pour l'année 2004/2005



Catherine Blanc

à 317 personnes, dont 217 titulaires (fonctionnaires) et 96 non-titulaires. Catherine Blanc a pour mission de mettre en musique ces différentes équations sur la base du planning des cours fournis par Jean-Pierre Sardin, directeur des études. A partir de là, elle transmet d'un côté les informations à la Trésorerie Générale pour l'établissement des salaires des fonctionnaires, et elle procède de l'autre en interne avec son assistante à l'établissement des fiches de paie des non-titulaires, qui sont réglés pour leur part trois fois par an, en mars, juillet et octobre. Un vrai casse-tête chinois que le service de Sciences Po résout avec flegme, en prenant soin de vérifier les arrêtés du Ministère de l'Éducation sur les évolutions de carrière et de

prendre en compte l'augmentation des fonctionnaires et, le cas échéant, en incorporant d'éventuelles primes. La « collaboratrice aux mains vertes » de l'Institut s'occupe également des procédures administratives de recrutement ou de mutation d'enseignants, sans oublier un rôle de veille réglementaire et d'information auprès des publics concernés. Une mission essentielle dans l'organisation de Sciences Po Bordeaux, qui se situe aux frontières de la comptabilité, des ressources humaines et de la gestion. ■

(1) Jeunes thésards, sélectionnés par l'École doctorale pour la qualité de leurs travaux.

(2) Jeunes chercheurs qui bénéficient d'une indemnité baptisée « allocation de recherche », valable un an et renouvelable deux fois (trois ans au total) pour financer leur thèse de doctorat.

Prime aux heures supplémentaires

Question : Comment fait Sciences Po Bordeaux pour assurer un nombre d'heures de cours en forte hausse avec un corps enseignant à effectif constant ?

Réponse : Par le recours à des heures complémentaires en hausse. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. 2001/2002 : 10 476 heures - 2002/2003 : 11 353 heures - 2003/2004 : 12 778 heures - 2004/2005 : 16 441 heures. Soit plus de 60 % d'augmentation sur 4 ans, une poussée qui s'explique par le passage de la scolarité à 5 ans d'une part, au choix de la professionnalisation d'autre part, qui implique l'intervention de professionnels confirmés, experts dans leur domaine. ■

Francis Dieras, l'alchimiste

Diplômé de l'Institut section Eco-Fi en 1975, Francis Dieras connaît une vie professionnelle et sociale où le goût des idées s'entremêle avec celui des sciences. L'homme, directeur « Re3D » (comprendre « Recherche et Développement ») de la société Satelec, s'implique fortement pour développer l'Association des Anciens Elèves de Sciences Po Bordeaux, dont il est le Président.



Francis Dieras

Francis Diéras a toujours fait au moins deux choses à la fois. De 1971 à 1975, il a fréquenté les bancs de la faculté de Droit et ceux de Sciences Po Bordeaux après une formation en biologie humaine. Diplôme de l'Institut en poche, ce Périgourdin né près des grottes de Lascaux décroche une maîtrise d'ethnologie et se met en tête d'aller faire parler celles de nos ancêtres. Nous aurions pu alors perdre sa trace sur les bords du fleuve Maroni dans une tribu de Guyane française dans le cadre d'une mission diligentée par le Ministère des Affaires Etrangères si les crédits de l'Etat ne souffraient pas, déjà à cette époque, d'un retard chronique. Las d'attendre, Francis Diéras ne rate pas l'opportunité en 1978 d'intégrer l'équipe chargée de créer à Bordeaux une nouvelle école, l'INSEEC. « Ce fut une expérience intéressante. Nous nous sommes beaucoup inspirés de la pédagogie de l'Institut et nous l'avions adaptée à une formation tournée vers le monde des entreprises ». Un univers qu'il découvre de l'intérieur peu après, suite à la sollicitation du directeur d'une jeune pousse bordelaise, Satelec. Francis Diéras intègre la société « high-tech » en charge du marketing industriel et du développement. Un poste taillé sur mesure pour l'intéressé, qui travaille toujours pour la même entreprise vingt-cinq ans après, en qualité de directeur « Recherche et Développement ».

Un rôle d'interface

Satelec fait partie du groupe Acteon, fleuron de l'industrie high-tec d'Aquitaine, qui conçoit et commercialise une gamme complète de matériel électronique pour les cabinets dentaires et les blocs chirurgicaux dans le monde entier. Francis Diéras y anime des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, qui planchent sur des solutions de hautes technologies, dans le domaine des ultrasons,

du plasma, des lasers ou des polymères. « Cette fonction exige une bonne formation de culture générale et une capacité à maîtriser rapidement de nouvelles connaissances, savoir-faire que j'ai acquis en particulier à Sciences Po Bordeaux ». En relation étroite avec des laboratoires aux USA, au Japon ou en Europe du Nord, notre scientifique joue également un rôle d'interface entre les universités bordelaises et le monde

privé. « Mon métier est de décloisonner les structures. J'estime que cette activité est salutaire et indispensable dans une France viscéralement attachée aux étiquettes ». Observateur privilégié de la concurrence exacerbée des centres de recherche au plan international, il se dit d'ailleurs consterné « par la faiblesse de la veille stratégique et de l'intelligence économique dans notre pays ».

Le coup de jeune de l'Association des Anciens

L'Association des Anciens Elèves de Sciences Po Bordeaux compte 750 membres actifs. Elle édite chaque année un annuaire, qui recense 4 000 anciens étudiants, dont les coordonnées sont régulièrement remises à jour. Elle anime également des clubs thématiques très fréquentés, à Bordeaux, à Paris et à l'étranger, et organise régulièrement des dîners. L'Association participe également au Forum de l'Emploi de Sciences Po Bordeaux, qui fait appel aux témoignages d'anciens diplômés. « Nous permettons aux anciens de reprendre contact avec leurs camarades de promotion, et aux nouveaux étudiants de disposer d'un formidable réservoir de stages » résume Francis Diéras, Président d'une Association en plein « Boom ».

Renseignements sur le site www.sciencespobordeaux.fr.
Contact : Martine BARBIER, secrétariat de l'Association des Anciens Elèves de Sciences Po Bordeaux, Tél./Fax : 05 56 84 42 91 - E.mail : asso.anciens@sciencespobordeaux.fr
Le bureau de l'AAE de Sciences Po Bordeaux est situé au rez-de-chaussée, aile Droite, à Sciences Po Bordeaux (B.015). ■

Les gens m'intéressent

Membre actif d'associations scientifiques, citoyennes ou militantes, Francis Diéras a également endossé l'habit de Président de l'Association des Anciens Elèves de Sciences Po Bordeaux dans le seul but d'aider des gens qui l'intéressent. « J'ai toujours trouvé dans la diversité des profils et des métiers qui composent les anciens diplômés de l'Institut un socle commun d'humanisme ». En collaboration étroite avec Martine Barbier, secrétaire de l'Association, il multiplie les initiatives (lire encadré) pour favoriser les échanges entre anciens et nouveaux élèves, et exploiter les richesses et les potentialités d'un réseau attaché affectivement à l'Institut. Une école qui a marqué depuis sa création tant et tant de générations, dont la sienne. « Je fais partie de ceux qui ont été captivés par des dinosaures comme Duverger, qui exposait aux étudiants toutes les ficelles de la République ou Ellul, qui dissequait à sa manière et avec délectation la société technicienne. Séquences inoubliables ! » ■



Directeur de la publication : Robert LAFORE
Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH

Photos : Laurent WANGERMEZ

Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac

N°ISSN : 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX
11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX
Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37
www.sciencespobordeaux.fr
j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Etudes Politiques.